

Centre Social et Culturel

LE RIONET

ACCUEIL DE LOISIRS ANNÉE 2018-2019 NESPOULS

MERCREDIS
PÉRIODE SCOLAIRE

**PETITES
VACANCES**

Association Multi-Rencontres du Rionet
46600 CAZILLAC

Directrice accueil de loisirs : 06 77 83 94 75

Portable accueil de loisirs Nespouls : 06.77.73.78.86

Secrétariat : 05 65 37 20 74 / Maison de l'Enfance : 05 65 32 18 50

accueildeloisirs.rionet@gmail.com ou rionet@wanadoo.fr

www.rionet.fr

L'accueil de loisirs accueille les enfants scolarisés.

Pendant les vacances scolaires communes au Lot, un accueil spécifique pour les 3-4 ans est mis en place à la crèche de Cézillac (voir dépliant spécifique : «Mini»).

HORAIRES ET DATES D'ACCUEIL

	Les mercredis Période scolaire	Petites vacances
Accueil à Nespouls	Accueil dans les locaux de l'école De 7h30 à 19h	<u>Hiver</u> : du 18 Février au 22 Février <u>Printemps</u> : du 15 au 19 Avril
Accueil à Cézillac	X	<u>Toussaint</u> : du 22 Octobre au 02 Novembre (fermeture le 01 Novembre) <u>Noël</u> : du 02 au 04 Janvier (fermeture du 24 au 01 Janvier) <u>Hiver</u> : du 25 Février au 01 Mars <u>Printemps</u> : du 23 au 26 Avril (fermeture le 22 Avril)

LES TRANSPORTS ET ANTENNES

Pour les vacances d'Hiver du 25 Février au 1er Mars et pour les vacances de Printemps du 23 au 26 Avril (semaine de vacances commune avec le Lot), une antenne sera ouverte à Cressensac le matin de 7h30 à 9h avec un retour le soir pour 18h15, **sauf le vendredi soir**.

Pour la commune de Nespouls, si la demande est suffisante, un ramassage pourra être mis en place le matin. Le retour le soir se fera à Cressensac, **sauf le vendredi soir**.

	Les vacances scolaires	
Lieux	Antennes ou ramassage le matin	Transport retour le soir
Cressensac	Antenne de 7h30 à 9h à l'école ou à la crèche	Dans la cour de l'école à Cressensac à 18h15 Sauf le vendredi soir
Nespouls Salle polyvalente	Ramassage (si demande suffisante)	

Pour les mercredis, le repas sera servi par la commune de Nespouls.

Pour les vacances à Nespouls, les familles fournissent un pique-nique dans un sac isotherme avec un pain de glace.

Pour les vacances d'Hiver du 25 Février au 1er Mars et pour les vacances de Printemps du 23 au 26 Avril (semaine de vacances commune avec le Lot), l'association propose le repas au prix de 3,25€.

Lorsque votre enfant participe à une sortie à la journée, vous devez obligatoirement fournir le pique-nique. Ces sorties sont notées avec un  sur le programme.

Tous les jours, le goûter est fourni.

Le nombre de place est limité, les premiers inscrits sont prioritaires.

Toutefois, un roulement sera effectué si besoin afin qu'un maximum d'enfants puisse participer aux sorties.

Une tenue adaptée est demandée suivant les sorties.

Le retour des sorties se fait vers 17h30.



Pensez à marquer le nom de votre enfant sur ses affaires

L'inscription à l'Accueil de loisirs est soumise à l'adhésion à l'association. Celle-ci est de 32€ par famille et est valable 1 an de date à date.

L'inscription et la réservation se font soit par mail, soit au secrétariat ou soit directement sur place. Elle doit se faire au plus tard la veille avant 14h.



Documents à fournir :

- Fiche d'inscription par famille (valable jusqu'en juin 2019)
- Fiche sanitaire par enfant (valable jusqu'en juin 2019)
- Fiche de réservation dûment complétée
- Justificatif de quotient familial (à défaut pour les non allocataires, votre dernier avis d'imposition)
- Tout justificatif de prise en charge (CAF, MSA, CE...)



En cas d'absence : prévenir la veille sinon toute activité réservée sera facturée 3€.

Sans réservation : l'enfant sera accueilli sous réserve de disponibilité. De plus, une majoration de 2€ par jour sera appliquée. L'enfant ne sera pas prioritaire pour participer à une éventuelle sortie.

Pour les vacances scolaires, l'accueil se fait à partir de 7h30. Le tarif appliqué est un tarif horaire, toute heure entamée est due à partir de 7h30 (ex : un enfant présent de 9h à 18h sera facturé de 8h30 à 19h30).

Pour les mercredis, de 7h30 à 9h, l'accueil est géré par la mairie de Nespouls et donc facturé par la commune. A partir de 9h, le tarif appliqué est un tarif horaire, toute heure entamée est due (ex : un enfant présent de 9h15 à 17h30 sera facturé de 9h à 18h).

Rappel : les repas du mercredi sont facturés par la commune de Nespouls.

Nos tarifs comprennent : les sorties, les transports, les activités et le matériel pédagogique, le goûter, l'encadrement par du personnel qualifié, l'assurance MAE (responsabilité civile, accident).

Quotient familial	Inf ou égal à 450€	De 451€ à 550€	De 551€ à 650€	De 651€ à 800€	De 801€ à 1000€	De 1001€ à 1200€	De 1201€ à 1500€	Sup à 1500€
1 ^{er} enfant	0,80€	0,88€	0,96€	1,05€	1,19€	1,30€	1,46€	1,57€
A partir du 2 ^{ème} enfant	0,60€	0,66€	0,72€	0,78€	0,89€	0,97€	1,09€	1,18€

Tarif applicable aux ressortissants du régime général; pour les autres caisses, nous consulter.



Le paiement doit être effectué tous les mois. Une facture vous sera transmise directement par le responsable, par mail ou par courrier.



Pendant les vacances scolaires, pour chaque enfant présent à la journée du lundi au vendredi, une réduction de 20% sera appliquée en fin de semaine.

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt s'élevant à 50% des frais de garde de vos enfants à charge de moins de 6 ans (même si vous ne payez pas d'impôts).

RÉCLAMATIONS

Les éventuelles réclamations doivent être adressées par courrier à la Présidente de l'Association dans un délai d'un mois à compter de la date du litige. Toutefois, la responsabilité de l'Association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou vol d'affaires personnelles, objets de valeur ou espèces.

VOS ENFANTS

Nom et Prénom : Date de naissance : F M
 Nom et Prénom : Date de naissance : F M
 Nom et Prénom : Date de naissance : F M
 Nom et Prénom : Date de naissance : F M

RESPONSABLE LÉGAL(E) DES ENFANTS

Père Mère Tuteur
 Beau-père Belle-mère

Père Mère Tuteur
 Beau-père Belle-mère

Nom et Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Mail :
 Tel domicile :
 Tel portable :
 Tel travail :
 Profession :

Nom et Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Mail :
 Tel domicile :
 Tel portable :
 Tel travail :
 Profession :

N° allocataire CAF :

Ou n° allocataire MSA :

Quotient Familial :

Fournir un justificatif de quotient familial ou pour les non-allocataires, votre dernier avis d'imposition.

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

PERSONNE POUVANT ÊTRE CONTACTÉE PENDANT LA JOURNÉE

Nom et Prénom :
 Lien avec l'enfant :
 Tel domicile : Tel portable :

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant et j'em'engage à payer la part des frais d'accueil incombant : frais médicaux, d'hospitalisation et d'opérations éventuels.

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement Accueil de Loisirs 2018-2019

Date et signature:

FICHE SANITAIRE - ANNÉE 2018-2019

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ACCUEIL DE L'ENFANT

VOTRE ENFANT

Nom et Prénom : Date de naissance : F M

VACCINATIONS

Vaccin	Date du dernier rappel
DT Polio	

Si l'enfant n'a pas ce vaccin obligatoire, joindre un certificat médical de contre-indication

Se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant, possibilité de fournir une photocopie.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Allergies : Asthme oui non Médicamenteuse oui non
Alimentaires oui non Autres oui non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...) en précisant les dates et les précautions à prendre.

Recommandations utiles fournies des parents.

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... Précisez

Commentaires :

PERSONNE POUVANT ÊTRE CONTACTÉE LA JOURNÉE

Nom et Prénom :

Tel domicile : Tel portable :

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié Oui Non
J'autorise mon enfant à être maquillé Oui Non
J'autorise l'association à diffuser son image :
- Sur son site internet Oui Non
- Sur sa page Facebook Oui Non
- Dans la presse Oui Non

NOM & Prénom du responsable légal :

Date et signature:

Fiche à compléter et à retourner
à l'Accueil de loisirs.
accueildeleisirs.rionet@gmail.com



Le repas est assuré par la commune de
Nespouls.
Inscription au plus tard le mardi avant 14h.

	NOM et Prénom de l'enfant	Date de naissance	Groupe d'âge
1			
2			
3			
4			

	Matin	Repas	Après- midi
Mercredi 05 Septembre			
Mercredi 12 Septembre			
Mercredi 19 Septembre			
Mercredi 26 Septembre			
Mercredi 03 Octobre			
Mercredi 10 Octobre			
Mercredi 17 Octobre			

Commentaires

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement de l'Accueil de Loisirs de Nespouls

Signature :